

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

**Etaient présents :** Mmes et Mrs – BOLLOCH J. – HENRY B. – LE FOLL M. - THOMAS D.– FREMONT L. - CORRE B. (adjoints) – BECHET C. – BROUDIC F. – CARO D. – COCGUEN M.J. — GALARDON P. – LOUIS G. – LOW M. - LE BAIL J. – LE GUILLOU G.– MABIN B. - SIMON A. – SIVINIAN Y.

**Absents excusés :**

P. SALLIOU qui donne pouvoir à B. HENRY  
M. FORT qui donne pouvoir à B. CORRE  
G. CREEL qui donne pouvoir à J. BOLLOCH  
S. PERENNES LAURENCE qui donne pouvoir à M. LE FOLL  
C. PICAUD qui donne pouvoir à L. FREMONT

M. Loïc Frémont a été nommé secrétaire de séance.

En l'absence de M. le Maire, Mme Josette Bolloch, première adjointe, présente l'ordre du jour du conseil.

Mme Josette Bolloch propose d'inscrire en question diverse la modification n°3 du PLU.  
M. Guillaume Louis fait remarquer que cette question aurait dû être notée sur l'ordre du jour.  
Mme Josette Bolloch répond que, la mairie venant de recevoir tout dernièrement les informations nécessaires de la préfecture des Côtes d'Armor, cette question ne pouvait donc pas être inscrite à l'ordre du jour.

### **I Approbation du PV de la dernière séance**

Mme Josette Bolloch demande s'il y a des observations concernant le PV du conseil du 19 mai dernier.

M. Guillaume LOUIS rappelle qu'en dehors des questions non inscrites à l'ordre du jour, il n'a pas d'observations à formuler. Mme Josette Bolloch prend note de ces remarques, et le PV est adopté à l'unanimité.

### **II Temps d'Activité Périscolaire : Reconduction de la convention de la mise à disposition d'un agent**

M. Bernard Henry explique qu'un questionnaire concernant les rythmes scolaires a été distribué dans les écoles. 259 élèves sont concernés. 70% des parents d'élèves y ont répondu. Les résultats sont les suivants :

- Permanences le mercredi matin jusqu'à 12h15	47 élèves
- Restauration le mercredi midi	78 élèves
- Accueil le mercredi après-midi	16 élèves pour la maternelle

M. Bernard Henry précise qu'une navette conduira les élèves de l'école du bourg à la cantine du Croissant pour le déjeuner le mercredi.

M. Gabriel Le Guillou informe que de nombreuses associations ont été contactées pour assumer les TAP. Les prix des interventions varient de 20 € jusqu'à 50 € intervention.

M. Bernard Henry rajoute que 2 salariées de la commune interviendront également dans le cadre des TAP.

Il précise par ailleurs qu'une réunion publique concernant les nouveaux rythmes scolaires aura lieu lundi 23 juin 2014 pour les parents d'élèves.

M. Bernard Henry expose que, suite au conseil du 14 avril, le conseil avait validé la signature d'une convention avec la commune de Ploumagoar, pour l'embauche d'un agent afin d'étudier les activités possibles dans le cadre des TAP, emploi du temps partagé entre les communes de Pabu, Ploumagoar, Plouisy, Saint-Agathon, et Grâces.

Afin de finaliser cette étude, il est proposé de reconduire le contrat jusqu'au 27 juin 2014.

A l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition.

### **III Adhésion Fondation du Patrimoine**

M. Loïc Frémont explique que, de 2007 à 2009, la commune a fait appel à la Fondation du patrimoine pour la restauration de l'église et de son mobilier d'art. Une souscription publique avait rapporté la somme de 28 000 €. Ainsi, la Fondation du patrimoine avait versé à la commune la somme de 10 000 €.

M. Loïc Frémont explique que la commune a été sollicitée par cet organisme pour renouveler notre adhésion. En 2013, la cotisation s'élevait à 100 €.

A l'unanimité, le conseil municipal renouvelle son adhésion à la Fondation du patrimoine.

### **IV Elections sénatoriale : Désignation des délégués et suppléants**

Mme Josette BOLLOCH rappelle que les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 28 septembre 2014 à Saint-Brieuc. Une seule liste est présentée : « Election des délégués pabuais aux élections sénatoriales » avec 11 candidats, les 7 premiers candidats en tant que titulaires, et les 4 autres candidats en tant que suppléants.

- 1 Pierre Salliou
- 2 Josette Bolloch
- 3 Loïc Frémont
- 4 Denise Thomas
- 5 Marcel Le Foll
- 6 Marie-Jo Cocguen
- 7 Guillaume Louis
- 8 Béatrice Mabin
- 9 Gérald Creel
- 10 Yolande Siviniant
- 11 Anthony Simon

Le bureau est constitué des 2 conseillers les plus âgés : Mme Béatrice Mabin et M. Marcel Le Foll, et des 2 conseillers les plus jeunes : Mme Margareth Low et M. Guillaume Louis, M. Loïc Frémont étant secrétaire.

Le vote a lieu à bulletins secrets. Après dépouillement, le nombre de votants est de 23 et la liste « Election des délégués pabuais aux élections sénatoriales » obtenant 23 voix, est donc élue pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

## **V Questions diverses**

### **Modification n°3 du PLU**

Mme Josette Bolloch fait part que la délibération prise lors du conseil du 19 mai dernier a été annulée suite au contrôle de légalité et lit le courrier reçu de la préfecture.

Mme Josette Bolloch rappelle que la modification n°3 du PLU a pour objectif de transformer une zone Aus en zone Aur, pour bâtir 8 logements sociaux, sur un terrain de 2894 m<sup>2</sup>, jusqu'alors propriété des époux Le Roux, terrain en cours d'acquisition par la commune. Ce projet est primordial pour Guingamp Habitat, car il s'inscrit dans le cadre de l'ANRU. Ces futurs logements s'intégreront parfaitement dans l'espace, car ils jouxteront les logements de Castel Pic à Guingamp et seront desservis par les transports collectifs.

Mme Josette Bolloch rajoute que ce projet ne remettra pas en cause le Projet d'Aménagement et de Développement Durable inscrit dans le PLU adopté le 12 juin 2006.

M. Pierrick Galardon fait remarquer que les époux Le Roux, jusqu'alors propriétaires du terrain, n'ont plus la qualité d'exploitants.

Mme Bolloch répond qu'il est prévu que leurs terrains soient mis à leur disposition jusqu'à leurs départs à la retraite.

Entendu les diverses informations complémentaires apportées par Mme Josette Bolloch, le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification n°3 du PLU.

M. Pierrick Galardon s'interroge sur les démarches quant à l'acquisition des terrains Le Roux par la commune.

Mme Josette Bolloch répond que le dossier est actuellement en cours d'instruction chez le notaire.

## **VI Informations**

M. Bernard Henry fait part que la kermesse de l'école du Croissant a lieu dimanche 22 juin, ainsi que la fête des voisins au moulin de Kerhré.

Une foire aux livres se déroulera à la bibliothèque samedi 21 juin. M. Loïc Frémont explique que les ouvrages seront vendus de 0.20 € à 1 € et invite le public à venir nombreux à cette manifestation.

Mme Denise Thomas informe qu'une réception est organisée samedi 21 juin à la mairie en l'honneur des nouveaux Pabuais et des bébés nés en 2013.